

# Détail des formations CRIB 1er semestre 2018



**Mars 2018**

## Initiation Informatique

10, 17, 24 et 31 mars

Contact : CDOS

Tarbes / CDOS (8h30-12h00 )

<b><i>Découverte de l'environnement informatique</i></b>	Découverte de Windows, créer des dossiers, des fichiers, déplacer, copier... Traitement de texte, mise en page Tableur Excel Messagerie et Internet
--	--

## Formation PSC 1

17 mars

Contact : CDOS

Tarbes / CDOS (8h30-17h30 )

<b><i>Se former aux gestes qui sauvent.</i></b>	Protection, alerte, la victime s'étouffe, saignements abondants, la victime est inconsciente et respire, la victime ne respire pas - Défibrillateur, les malaises, la victime se plaint après un traumatisme (les brûlures, les plaies graves, les traumatismes des os), synthèse.
---	--

## La comptabilité associative de base

30 mars

Contact : CDOS

Tarbes / CDOS (20h-23h00 )

<b><i>Comprendre les mécanismes généraux inhérents à la comptabilité La comptabilité en pratique</i></b>	Aspect juridique (organes dirigeants, responsabilité...) Aspects sociaux et fiscaux (obligations sociales, fiscales et avantages...) Aspect comptable (obligations comptables et financières, comptabilité de trésorerie et comptabilité d'engagement...) Problèmes pratiques de la tenue d'une comptabilité : - L'outil informatique utilisé (excel ou vrai logiciel comptable) - Quel type de comptabilité (de trésorerie ou d'engagement) est utilisé ? Différences entre les 2 types de comptabilité ...
--	---

## Moi, Dirigeante? ...oui!

10 février, 10 mars, 24 mars, 30 mars

Contact : CDOS

Tarbes / CDOS (journée ou demi journée)

<p><b><i>Impliquer les femmes dans la sphère dirigeante du sport Haut-Pyrénéen</i></b></p>	<p>Apporter aux participantes les connaissances nécessaires pour leur faciliter l'accès à des postes à responsabilité au sein d'une association.</p> <p>Apporter aux participantes les connaissances nécessaires pour leur faciliter l'accès à des postes à responsabilité au sein d'une association</p> <p>Comment diriger en évitant les pièges.</p> <p>Le développement du potentiel individuel</p> <p>Témoignages de Présidentes de Clubs, échanges et participation à une rencontre sportive féminine.</p>
--	---

## Avril 2018

### Les associations et les politiques territoriales

05 Avril

Contact : Ligue de l'enseignement

Tarbes salle Jean Macé (17h-20h)

<p><b><i>Mieux connaître son territoire pour mettre en place un projet associatif.</i></b></p> <p><b><i>Identifier les interlocuteurs locaux pour savoir à qui s'adresser ?</i></b></p> <p><b><i>S'informer sur la mise en place de la réforme territoriale et ses conséquences</i></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des lois de décentralisation à la loi NOTRe</li> <li>Les différents échelons territoriaux (région, département, commune).</li> <li>La répartition des compétences. Spécificité de la région et du département qui possède des compétences partagées.</li> <li>- La réalité du territoire, point sur le schéma départemental de coopération intercommunale.</li> <li>La grande agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.</li> <li>- La loi ESS (Economie Sociale et Solidaire) de 2014 a permis la redéfinition de la notion de subvention. Quelles conséquences ?</li> <li>- La circulaire Valls de 2015 sur les relations entre les pouvoirs publics et les associations, soutien public.</li> </ul>
---	---

### Utiliser les réseaux sociaux pour optimiser la communication de mon association

à déterminer

Contact : CDOS

Tarbes / CDOS (20h-23h)

<p><b><i>Poser les bases de sa stratégie de communication sur les médias sociaux</i></b></p>	<p><i>Comprendre les principes de fonctionnement des réseaux sociaux</i></p> <p><i>Identifier les supports pertinents pour agir dans l'environnement sportif</i></p> <p><i>Acquérir les principales fonctionnalités des réseaux sociaux</i></p>
--	---

## Les associations et les politiques territoriales

07 Avril

Contact : **Ligue de l'enseignement**

**Lourdes (10h-13h)**

***Mieux connaître son territoire pour mettre en place un projet associatif.***

***Identifier les interlocuteurs***

***locaux pour savoir à qui***

***s'adresser ?***

***S'informer sur la mise en place de la réforme territoriale et ses conséquences***

- Des lois de décentralisation à la loi NOTRe  
Les différents échelons territoriaux (région, département, commune).  
La répartition des compétences. Spécificité de la région et du département qui possède des compétences partagées.  
- La réalité du territoire, point sur le schéma départemental de coopération intercommunale.  
La grande agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.  
- La loi ESS (Economie Sociale et Solidaire) de 2014 a permis la redéfinition de la notion de subvention. Quelles conséquences ?  
- La circulaire Valls de 2015 sur les relations entre les pouvoirs publics et les associations, soutien public.

## Réunion d'information collective

*(participation libre, sans inscription)*

12 avril

Contact : **RIVAGES**

**Sous-préfecture Bagnères (18h – 20h)**

***Venez découvrir les CRIBS et parler de votre projet associatif !***

*Présentation du fait associatif, de l'offre de service des CRIBs et de ses partenaires, jeux des questions réponses sur tous ce qui concerne les associations, leurs dirigeants et salariés.*

## Mai 2018

### La comptabilité associative

à déterminer

Contact : **CDOS**

**Tarbes / CDOS (20h-23h00 )**

***Comprendre les mécanismes généraux inhérents à la comptabilité***  
***La comptabilité en pratique***

Aspect juridique (organes dirigeants, responsabilité...)  
Aspects sociaux et fiscaux (obligations sociales, fiscales et avantages...)  
Aspect comptable (obligations comptables et financières, comptabilité de trésorerie et comptabilité d'engagement...)  
Problèmes pratiques de la tenue d'une comptabilité :  
- *L'outil informatique utilisé (excel ou vrai logiciel comptable)*  
- *Quel type de comptabilité (de trésorerie ou d'engagement) est utilisé ? Différences entre les 2 types de comptabilité ...*

## Gouvernance partagée et créative

04, 05 et 06 mai

Contact : RIVAGES

Artagnan (17h)

<p><b>Changez vos modes de gouvernance, adoptez la « Gouvernance partagée »</b></p> <p><b>Mobilisez l'intelligence collective au profit de vos projets associatifs</b></p>	<p>« Le meilleur gouvernement est celui qui nous enseigne à nous gouverner nous-mêmes. » Goethe</p> <p>Une formation de deux jours pour :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Développer la participation et l'implication dans l'association</li><li>• Accompagner le changement des modes de décisions et de travail collectif au sein des associations en apprenant à co-construire les projets.</li></ul>
--	---

## La responsabilité des dirigeants envers les mineurs accueillis.

### La place du mineur dans l'association

24 mai

Contact : Ligue de l'enseignement

Tarbes salle Jean Macé (17h-20h)

<p><b>Permettre aux dirigeants de connaître leur responsabilité dans la mise en place des activités à destination des mineurs.</b></p> <p><b>Une partie sera également consacrée à la place des mineurs dans les associations. Quels sont leurs droits ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Première partie consacrée au rappel de la responsabilité des dirigeants sur les règles et les obligations. (assurance obligatoire, responsabilité civile et pénale)</li><li>- Les activités mises en place par les dirigeants contribuent à l'éducation et à l'épanouissement des mineurs mais sont régies par une réglementation stricte. Encadrement et formation spécifique.</li><li>- Les droits des mineurs pour leur engagement dans la vie associative en tant que bénévole ou acteur.</li><li>- Les différentes formes d'engagement (bénévoles, service civique...)</li><li>- Le mineur participant à la gestion de l'association (fonction, membre du CA) qui est responsable ?</li><li>- La création d'une association par des mineurs. Que dit la réglementation ? les différentes associations, le cas des juniors associations.</li></ul>
--	--

## Juin 2018

### L'Association Employeuse: l'embauche

#### Association employeur

8 et 15 juin

Contact : RIVAGES

Artagnan (9h30-12h30)

<p><b>Prenez la responsabilité de la gestion d'un poste de salarié en toute légalité</b></p>	<p><b>L'association employeur: obligations et réglementation</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'embauche et les différents contrats de travail</li><li>• Les démarches administratives</li><li>• La fiche de paye</li></ul>
--	--

- |  |  |
|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"><li>• Le calcul du coût de poste</li></ul> |
|--|--|